

La Tour, vu par ses habitants



" Le Four à chaux, le viaduc et quelques toits du village à travers un champ de coquelicots. "

Annick JEANJEAN



Le mot du Maire

“ Après toute cette morosité liée à ce fichu virus, la municipalité, en créant un marché et sa buvette

place de la mairie, en mettant en place un boulodrome près de l'aire de jeux, en installant une zone de pique-nique au bord de l'Orb au Mas Blanc, a voulu par quelques réalisations contribuer à vous faire passer un bel été.

Profitons pleinement des beaux jours, tout en restant prudents : la pandémie n'est pas terminée.

Bel été à tous ! ”

Bernard Sallettes

Un marché à La Tour



Le 4 Juillet, fruits et légumes, huîtres et poissons..., un vrai marché traditionnel s'installe à La Tour, place de la Mairie. Nous remercions tous les producteurs qui accompagnent ce projet, en souhaitant que d'autres les rejoignent bientôt. Tous les dimanches matin, à partir de 8h, la place de la Mairie sera le nouveau lieu de rencontre.

Travaux et réalisations sur la commune



La Tour sur Orb

Le projet « vidéo protection de La Tour » a démarré le 16 juin. Première étape, le diagnostic technique : fibre ou radio pour relier les caméras à la salle opérationnelle qui se trouvera dans la mairie. Puis installation des caméras : à l'entrée et à la sortie de La Tour, près de l'aire de jeux et dans le parc. Le système devrait être opérationnel à l'automne.

D.R.

Clairac

Malheureusement pas de subventions cette année pour la réfection de l'église de Clairac. Le dossier sera relancé en 2022.

Boussagues

Des subventions du département et de la Drac vont permettre de faire un diagnostic de l'état de l'église, pour déterminer quels sont les travaux nécessaires.



D.R.

Saint Sixt

La salle d'exposition devrait être remise en état avec un petit décalage dans l'agenda prévu : le Patrimoine demande que des fouilles archéologiques soient réalisées au préalable.

Le Bousquet de la Balme

L'État a accordé les subventions nécessaires à la rénovation de la salle polyvalente : les travaux seront faits à l'automne.

Agenda

1er Juillet : Réouverture de la Salle polyvalente

4 Juillet : Ouverture du marché hebdomadaire et de la buvette

13 Juillet : Conférence « Les plantes qui soignent » dans le Parc

23 Juillet, 7 et 13 Août : Concerts à Saint-Pierre de Brousson

1er Août : Fête du Prieuré de St-Xist

8 Août : Vide-grenier dans le Parc

21-22 Août : Journées des Métiers d'art à Boussagues

5 Septembre : Journée des associations

17 Septembre : Les enfants du Patrimoine

18 Septembre : Le Train du patrimoine

18-19 Septembre : Les journées du patrimoine



Un chiffre

Bienvenue aux estivaux : ils sont plus de 600 à venir prendre leurs quartiers d'été dans la commune.

Brèves de vie

◆ *La buvette avant le café*

Le projet Café suit son cours... et vous êtes plus de 70 à vouloir soutenir activement sa création. En attendant sa version en dur, voici la buvette qui propose ses tables et ses boissons tous les dimanches matin, à côté du marché, à partir du 4 juillet.

Un lieu pour se rencontrer, mais aussi pour partager ses idées sur le projet et éventuellement s'inscrire à l'association « Les Amis du café de La Tour ».

◆ *Un kiné à La Tour*

Bonne nouvelle côté santé : nous accueillons un kinésithérapeute, PAUCHET Jacky. Pour le moment, il recevra les mardi et vendredi à La Tour, avenue du Four à chaux.

Pour prendre rendez-vous : 07.80.94.80.98

◆ *Pique-nique au bord de l'Orb*

Une table de pique-nique a été installée en contrebas du pont du Mas Blanc. Et la balançoire, obsolète, a été remplacée.

◆ *Cimetière de Saint Xist*

La mairie va procéder à une réappropriation des sépultures. Plus de renseignements à la mairie.

◆ *Un nouveau boulodrome*

L'aire de jeux, près du parc, s'enrichit d'un boulodrome. Peut-être que certains d'entre vous auront envie d'y organiser des concours ?

A vous de jouer ...

◆ *Des fleurs dans les hameaux*

Vous souhaitez fleurir votre hameau ? Si vous êtes prêts à entretenir ces nouvelles plantations, venez présenter votre projet à la mairie, et il sera financé.

Naissances

Théo BRUNEEL, 10/02
Ezio MANIBAL, 13/02
Louise SALLENDROUZE, 02/03
Amélia FERRER, 30/03
Ezio LEMONCHE, 11/05
Romy MARSELLA, 07/06

Décès

Hocine ABDELKADER, 21/03
Yolande BOUSQUET, 28/04
Odette CABROL, 08/03
Christian CHENU, 17/05
Marie CONGE, 18/04
Ascencio LEROUX, 28/04

Mariages

Thierry AUTARD et Véronique PARISOT, 30/01
Patrick MILHAU et Christine BECK, 20/02

Infos pratiques

Brûlage des végétaux les règles dans l'Hérault

Le brûlage à l'air libre des végétaux, dits déchets verts, est interdit toute l'année dans l'Hérault.

On appelle déchets verts les végétaux coupés issus de l'entretien des jardins, parcs et terrains comme les tailles des haies et d'arbustes, les tontes de pelouse, les feuilles mortes etc....

Pourquoi est-ce interdit ?

- Pour préserver la qualité de l'air en évitant la libération de gaz toxiques et de particules fines,
- Pour ne pas gêner les voisins par la fumée et/ou par les nuisances olfactives,
- Pour ne pas risquer de générer un incendie.

Alors que faire des déchets verts ?

Considérés comme des déchets ménagers, les déchets verts peuvent être compostés, broyés ou évacués en déchetterie.

Si la réglementation n'est pas respectée, les contrevenants encourent une contravention de 450€.

Il existe des dérogations

pour les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD), pour les professionnels agriculteurs et forestiers (voir sur le site de la mairie).

Débroussaillage : des mesures précises

Il doit être réalisé sur une profondeur de 50m autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que 5m de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques

(article L131-10 du code forestier).

Renseignements auprès de la mairie de la Tour sur Orb.

Sécheresse et gestion de l'eau

L'arrêté préfectoral invite à limiter l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics ou privés, des jardins potagers et d'agrément, des espaces sportifs publics entre 8h et 20h.

Et sont totalement interdits (24h/24) le remplissage des piscines privées, le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, le fonctionnement des bornes et fontaine en circuit ouvert.

Nos jeunes artistes

Le club des tulipes

Rendre la planète plus propre comment faire ? Maëlyne, Libby et Manelle, trois jeunes pré-ados (CM2 et CE1) ont plein d'idées sur le sujet. Et si on commençait par réduire la pollution occasionnée par les déchets sauvages ? Ces jeunes filles sensibilisent leurs copains de classe au tri des déchets et au ramassage des débris abandonnés sur les chemins de notre commune. Leur petit groupe s'appelle le Club des Tulipes, il compte quinze membres et dispose de règles de fonctionnement. Le Club des Tulipes a interpellé la Mairie afin d'obtenir des conteneurs à poubelle dans les arrêts de bus de la commune. Des « sorties ramassage des déchets » sont en projet. Saluons l'initiative citoyenne de ces jeunes filles !



Maëlyne, Libby et Manelle

Les anciens

La Tour, 1915

Les moulins au premier plan, au deuxième plan l'abbaye, et derrière les collines à l'époque très cultivées.



Vous voulez raconter votre histoire ?
Appelez le 04.67.95.05.44

Acteurs et actifs

Le Safran des Hauts Cantons



Savez-vous que du safran est cultivé dans la commune ?

Cette épice, qui apporte aux plats salés ou sucrés un parfum délicat, est produite par Sandrine

et Christophe Maraval. Apiculteurs et safraniers, ils cultivent le *Crocus Sativus* depuis 2014. C'est sur la fleur de cette jolie plante mauve qu'ils prélèvent, à la main, les précieux filaments rouges, au mois d'octobre. Une fois séchée, la récolte ne pèse à peine que quelques centaines de grammes. Le Safran des Hauts Cantons (tél : 06.24.62.73.78) est un produit Bio, décliné également en sirop, gelée, confiture.

Adresse mairie

Mairie 34260
La-Tour-sur-Orb

N° mairie

04.67.95.05.44

Horaires mairie

Lundi au Jeudi : 8h00/12h00, 13h30/17h30
Vendredi : 8h00/12h00, 13h30/16h30

Site internet : www.latoursurorb.fr

Facebook : la Tour sur Orb Officiel

Permanence Service Social

Contactez la mairie
pour prendre RDV avec
Mme FABRE

Horaires bibliothèque

Mercredi de 17h00 à 19h00

Permanence MSA

Un mercredi par mois,
RDV au 07.86.16.43.75

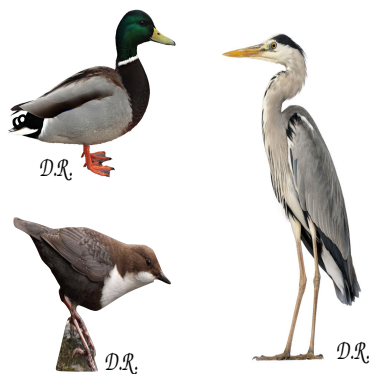
Nos rivières : l'Orb et la Mare

L'Orb

Dans le ciel ...

... ou au ras de l'eau, et parfois les pieds dans l'eau...

Colvert, cingle plongeur et héron, hôtes permanents de l'Orb.



... et aussi des pinsons des arbres, des bergeronnettes des ruisseaux, des mésanges charbonnières, des mésanges à longue queue, des rouge-gorges familiers, des martin-pêcheurs d'Europe, des troglodytes mignons, des merles noirs, des pouillots véloces...

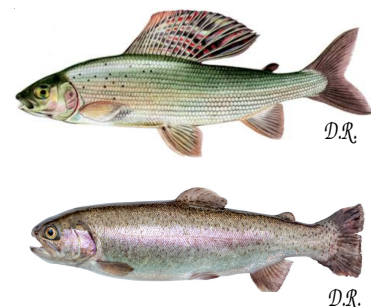
Né dans les monts de l'Escandorgue, l'Orb traverse la commune en dessinant une grande courbe de Véreilles jusqu'au Mas-Blanc. C'est ce « tour » de l'Orb qui aurait donné son nom à La Tour. Depuis des siècles, il creuse un sillon dans l'étroite vallée, comme en témoigne le gouffre du pont de Mirande. Régulé par le barrage des Monts d'Orb à Avène, l'Orb ne connaît pas de sécheresse d'assez estival. Ses crues torrentielles donnent à ses berges un caractère sauvage : rochers creusés, arbres couchés par de gros galets, racines à nu.

Baignable, offrant une végétation riche et variée, notre fleuve côtier, le deuxième de l'Hérault par sa taille, recèle un patrimoine environnemental remarquable que nous devons préserver.



Dans l'eau ...

... ou sur les rives, ragondins, ombres, truites arc-en-ciel



... et aussi des vairons, gardons, cabots, barbeaux, goujons, anguilles.....

Une eau de bonne qualité



Au niveau de Grand Orb, l'eau est estampillée « baignable » et en bon état écologique. Un signe probant de sa qualité : le retour des écrevisses et des loutres. Il s'agit en fait de la loutre méditerranéenne qui serait un croisement des populations italiennes, françaises et espagnoles. Les stations d'assainissement traitent 98% de l'eau. Le reste est filtré par la rivière. Malgré tout, la biomasse a diminué pour de nombreuses raisons : raréfaction des insectes, qualité des eaux, polluants chimiques.

La Mare

De taille plus modeste que l'Orb, la Mare coule à proximité du hameau de Clairac. Provenant des Monts de l'Espinouse, au-dessus de Saint-Gervais, la Mare serpente au pied de rochers escarpés, offrant de magnifiques paysages avant de rejoindre l'Orb à Hérépian. Si l'été, elle peut paraître presque à sec par endroit, elle se transforme vite en torrent lors de gros orages. Ses eaux sont baignables. L'amélioration de l'assainissement collectif, on a sécurisé la qualité de l'eau.



Pour découvrir la richesse et la diversité du peuple animalier qui fréquente les abords de l'Orb dans notre commune, rendez-vous sur le site <https://www.faune-lr.org/listes-communales>.

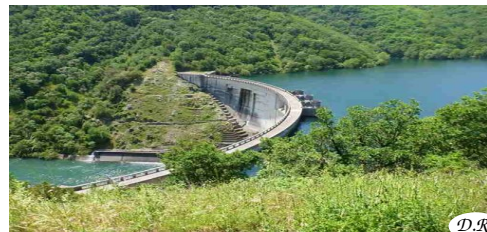
Baignades



L'eau est « baignable » mais les baignades ne sont pas autorisées. Ce qui signifie qu'elles se font sous la seule responsabilité des baigneurs, ou de leurs parents lorsqu'ils sont mineurs. Et, évidemment, sauter du pont de Mirande reste strictement interdit. Il est utile aussi de rappeler qu'il n'existe pas de rive publique dans notre commune. Donc, lorsque vous vous baignez, vous êtes toujours chez quelqu'un. Un propriétaire qui peut tolérer, ou pas, que l'on fréquente ses rives. La tolérance sera d'autant plus grande que chacun prendra soin de ce bout de territoire.

Le barrage et nous

S'il n'y avait pas de barrage, certains étés, il n'y aurait pas beaucoup d'eau dans la rivière. Mais ce n'est pas pour notre bon plaisir estival que le flux est régulé. Le barrage est géré par une société privée dont l'objectif premier est de vendre de l'eau : de l'eau potable et de l'eau d'arrosage, principalement pour les communes et agriculteurs de la plaine de Béziers et de l'Aude.



D.R.

Des crues sous surveillance

La compétence Gestion et Entretien des Cours d'Eau est confiée à la Communautés des Communes Grand Orb. Un réseau de surveillance est en place pour suivre les différentes crues et informer le plus rapidement possible les communes. De plus, un travail est fait pour limiter l'impact de ses épisodes pluviométriques intenses (enlèvement des arbres susceptibles d'être emportés, favoriser les zones d'expansion de crue hors zones habitées...).

L'objectif est de tout mettre en place pour éviter ou limiter les impacts parfois dévastateurs.

ESSENTIEL : s'inscrire auprès de la mairie pour bénéficier du système d'alerte en temps réel.

Les menaces

Toute rivière est un écosystème fragile, exposée à quelques dangers. Concernant l'Orb, ils viennent souvent de nous. Par exemple en introduisant des espèces invasives, qu'elles soient végétales ou animales, comme les écrevisses « signal » qui peuvent décimer les autochtones en 48h. Ou les silures qui, près de Béziers peuvent atteindre 2,4m de long et s'attaquer aux canards et aux pigeons.

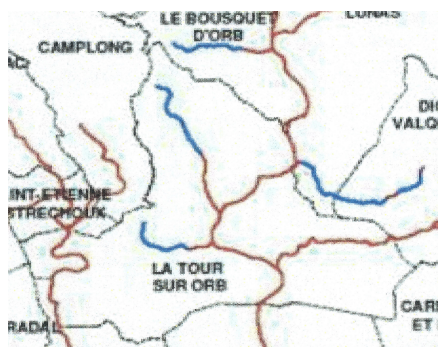
Autre menace : l'extraction de cailloux ou de gravier qui, rappelons-le, est strictement interdite.

Entretien des berges : qui fait quoi ?

L'article L215-14 du Code de l'environnement indique que tout propriétaire d'une berge de rivière se doit de l'entretenir, c'est-à-dire faire des travaux pour éviter de causer des dégâts à autrui (débroussaillage, abattage,...) L'objectif étant d'éviter tout embâcle.

Dans les faits, sur Grand Orb, les zones prioritaires, définies par arrêté préfectoral, sont surveillées et entretenues par le service Rivières en utilisant parfois des technologies innovantes (drone, ...).

Attention : ils ne prennent en charge que ce qui présente un risque. Si un arbre en bordure de rivière penche dangereusement vers votre terrain et ne présente pas de risque inondations, c'est à vous de prendre en charge le problème.



L'entretien des portions de rivière en rouge est pris en charge par Grand Orb. Pour les autres, en bleu, c'est au propriétaire de s'en occuper.

La pêche

L'Orb offre aux amateurs un parcours de pêche de première et deuxième catégorie. La surveillance est assurée par trois gardes dont deux fédéraux. Le secteur de La Tour sur Orb bénéficie d'un lâcher de truites arc-en-ciel une fois par semaine, de mars à juillet. Il est procédé par ailleurs à un alevinage régulier à base de truites de souche méditerranéenne, et récemment 650 ombres et 4000 truitelles ont été réintroduits afin de relancer la pêche à la mouche. On y pêche aussi des poissons aussi variés que vairons, gardons, cabots, barbeaux, goujons, anguilles...

Merci à Yannis Gilbert, du service Rivières Grand Orb, pour sa précieuse relecture.